



TCARO

Table de concertation des aînés
et retraités de l'Outaouais

Prix Hommage Aînés Outaouais 2024

GUIDE D'INTERPRÉTATION

180, boulevard du Mont-Bleu, suite 200
Gatineau (Québec) J8Z 3J5
819 771-8391 poste 319
TCARO.ORG

PRIX HOMMAGE AÎNÉS OUTAOUAIS

Le Prix Hommage Aînés vise à souligner l'apport d'une personne aînée engagée dans son milieu et qui a contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leur condition de vie et de leur place dans la société.

MODE DE SÉLECTION

La Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO) procède à l'analyse des candidatures proposées par des organismes aînés ou autres de l'Outaouais et sélectionne les personnes répondant le mieux aux critères d'admissibilité et d'évaluation en vue de les recommander aux membres du comité de reconnaissance de la TCARO.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au Prix Hommage Aînés Outaouais, la candidate ou le candidat doit :

- Être une personne aînée (65 ans et plus) et résider en Outaouais ;
- Avoir consacré bénévolement temps et énergie à l'amélioration de la condition de vie des aînés;
- Avoir à son actif des réalisations associées à un ou plusieurs des domaines d'activités suivants :
 - l'amélioration de la qualité de vie des aînés;
 - la participation et l'intégration sociales des aînés;
 - le maintien et le développement des liens intergénérationnels ainsi que le transfert des connaissances;
 - la défense des droits et de la condition des aînés;
 - la lutte contre les stéréotypes et le développement d'une image réaliste du vieillissement (lutte contre l'âgisme);
 - la reconnaissance dans sa communauté;
 - la lutte contre la maltraitance envers les aînés;
 - le soutien aux aînés vulnérables.

Ne sont pas admissibles, les membres (en fonction) du conseil d'administration de la TCARO, ainsi que leur famille proche (père, mère, conjoint, conjointe, beaux-parents, enfants, frères, sœurs).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les personnes mises en candidature seront évaluées selon les critères suivants :

- **Détermination** - Avoir manifesté un caractère décidé malgré les contraintes et les obstacles pour atteindre son but.
- **Pertinence** - Avoir mobilisé les ressources humaines, matérielles et financières afin de réaliser un projet répondant aux besoins de la communauté.
- **Engagement** - Avoir effectué des actions concrètes, avoir montré de la constance et de la ténacité dans les réalisations.
- **Impact** - Avoir eu des retombées bénéfiques dans le milieu : la pérennité des projets réalisés, leur croissance dans la communauté et auprès des aînés.
- **Innovation** - Introduire quelque chose de nouveau, de façon originale, dans le maintien ou l'amélioration d'activités déjà en cours ou encore dans la mise en place d'un projet ou la création d'un service nouveau ou différent de ceux qui existaient déjà.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION D'UNE CANDIDATURE

La date limite de la mise en candidature est le 3 mai 2024 via courriel au administration@tcaro.org

La cérémonie de remises se tiendra ultérieurement et vous sera confirmée au moment opportun.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples renseignements sur le Prix Hommage Aînés Outaouais de la TCARO:

administration@tcaro.org

Le 22 mars 2024